



POIRE DÉLICE D'HARDENPONT D'ANGERS.

POIRE DÉLICE D'HARDENPONT BELGE (Hardenpont.)

POIRE DÉLICES D'HARDENPONT.

(HARDENPONT.)

Élancée, d'une stature haute et svelte, la *délices* porte son bois parallèlement à la tige ; ce bois est de force moyenne ; son écorce gris de perle. Ses rameaux à fruits sont généralement courts, grêles et gris ; mais il produit aussi sur de vraies brindilles longues de 15 à 22 centimètres.

Les supports sont courts, grêles, gris et fortement ridés à leur base ; renflés, lisses et brun jaunâtre à leur sommet.

Le bourgeon à fruit est moyen, très-allongé, pointu, brun clair nuancé de brun marron et faiblement nuancé de gris.

La fleur est ample, d'une blancheur éblouissante, très-sujette à couler.

Les rameaux à bois sont droits et ronds, de force plus que moyenne ; l'écorce en est lisse, luisante, de couleur bronzée, ponctuée de mouchetures nombreuses, grises, distribuées par groupes très-rapprochés ; la pousse récente, surtout celle de fin d'été, est très-cotonneuse.

Les gemmes ovales aigus, brun marron, apprimés à leur base, écartés à leur sommet, reposent sur des supports peu apparents.

Mérithalles moyens et réguliers.

Les feuilles sont d'ampleur moyenne, aiguës vers les deux extrémités, mais plus larges à leur base qu'à leur sommet, à bords légèrement relevés en gouttière, irrégulièrement et assez superficiellement incisés ; leur couleur est le vert jaunâtre, excepté sur lambourdes où elles sont d'un vert plus gai. Le pétiole est de longueur et grosseur moyenne, cannelé, vert clair.

Tels sont les caractères de la greffe qu'on a élevée en quenouille ou en pyramide ; sur espalier, conduit en palmette, ces caractères se modifient assez pour devoir en faire mention.

Le bois y est généralement grêle, jaune fauve et parsemé de lenticelles confluentes ; les gemmes sont pointus et apprimés contre les branches ; sur bois de deux ans, ils se dressent et s'avancent, portés par un support court, ligneux et dépourvu de rides. Les feuilles sont planes, larges, minces ; leurs dentelures ont disparu ; le pétiole est très-long et très-grêle. Le rapport se fait par les yeux terminaux des pousses de l'année qui prolongent les branches mères, ce qui n'a jamais lieu sur pyramide.

Le fruit de la *délices* est assez gros, bosselé ; il a la forme d'une pyramide tronquée et figure assez bien un Colmar venu au mur ; s'il est le produit d'un espalier il est plus gros, moins bosselé, pyriforme turbiné, très-régulier ; sa peau est épaisse, lisse, vert clair passant au jaune citron à la maturité, ponctuée de tiquettes nombreuses, brunes, qui sont uniformément répandues sur toute sa surface ; en espalier le côté exposé au soleil se colore parfois légèrement. Le pédoncule, long de 50 à 55 millimètres, est grêle pour le volume du fruit ; il est logé dans une cavité peu profonde, entourée de petites gibbosités. Le calice large, bordé de plis, est placé presque à fleur du fruit ; ses divisions sont ordinairement caduques. La chair, d'un blanc parfait et d'une délicatesse sans égale, se fond, à la maturité, en une eau abondante et douce, qui, pour n'avoir ni parfum ni aigrelet, n'en est pas moins très-sapide. Le fruit mûrit ordinairement vers la fin d'octobre et en novembre.

La *délices* a été obtenue en 1759, par M. l'abbé d'HARDENPONT, à son jardin situé à la porte d'Havré, au pied du mont Paniselle, à Mons ; elle provient du même semis que le *beurré d'Hardenpont* et a rapporté la même année. Cette variété est bien connue en Belgique où je ne lui connais pas de synonymie. En France, ce nom est appliqué à plusieurs poires, qui ne sont pas celles que nous décrivons ici, et entre autres à une variété que nous avons reçue d'Angers et dont nous parlerons ci-après :

M. POITEAU, dans sa *Pomologie française*, a décrit la véritable *délices* ; VAN MONS en a ensuite donné une description plus détaillée dans la *Revue des revues*, de 1850, dans laquelle nous avons largement puisé.

Quoique l'arbre de la *délices* se comporte parfaitement bien en pyramide sur franc, comme son fruit s'y gerce et s'y tache parfois, surtout dans les terres fortes, quand elle est placée à une exposition peu abritée, nous conseillons de le placer en espalier au levant ou au couchant, ou tout au moins en contre-espalier, au midi ; en agissant de cette manière on évitera aussi en grande partie la coulure des fleurs.

POIRE DÉLICES D'HARDENPONT D'ANGERS.

Arbre fertile, d'une vigueur moyenne sur cognassier, se formant bien en pyramide sur ce dernier sujet et sur pied franc, sur lequel il se montre plus vigoureux.

Rameaux à fruits assez longs, grêles, bruns, nuancés de gris.

Supports gros et courts, lisses, brun clair.

Bourgeons à fruits très-allongés, pointus, brun clair, et fauves vers le bout, ombrés de brun marron.

Rameaux à bois moyens, grêles, droits, légèrement striés et renflés vers leur sommet, qui est souvent terminé par un bouton à fruit; écorce brun clair ou noisette, parsemée de petites lenticelles grises, allongées, en partie proéminentes.

Gemmes à bois très-développés, allongés, pointus, brun ombré de brun marron, légèrement lavés de gris, reposant sur des supports très-apparents et placés droits parallèlement au rameau.

Mérialles courts et irréguliers.

Feuilles petites ou moyennes, ovales, obtuses ou se terminant en pointe arrondie, finement serretées, arquées, planes ou à bords légèrement relevés, vert clair. Pétiole grêle, légèrement cannelé, vert tendre, long de 2 centimètres.

Fruit moyen, ovale arrondi, légèrement bosselé, ayant de l'analogie avec le *beurré d'Arenberg*; peau épaisse, verte, passant au jaune doré à la maturité, fortement ombrée de roux fauve du côté du soleil, autour du pédoncule et du calice, ponctuée de même couleur; pédoncule gros, charnu, surtout à sa base, brun clair; parfois placé à fleur du fruit au sommet d'une légère gibbosité; d'autres fois logé dans une cavité peu profonde.

Calice petit, placé dans une cavité assez profonde évasée et devenue irrégulière par l'effet de quelques bosses ; divisions caduques.

Chair blanc jaunâtre, demi-fine, demi-fondante ; eau abondante, très-sucrée et d'un parfum agréable mais peu prononcé ; pepins gros, ovales aigus, noirs, convexes sur les deux joues.

C'est un bon fruit que j'ai dégusté cette année (1849) vers la mi-octobre.

M. WILLERMOZ, en décrivant cette variété dans le *Bulletin de la Société d'horticulture pratique du département du Rhône*, en 1848, lui assigne une époque de maturité plus tardive, car il la fixe en novembre et décembre, ce qui est possible, la maturité des fruits variant beaucoup suivant la température. Cette variété aura probablement été introduite à Angers, comme étant la *délices d'Hardenpont belge*, auquel plus tard, et après confrontation, on aura ajouté le nom de cette ville, pour la distinguer de la véritable.

syn: Feniante du Paradis, Solives d'Angers,